

LA CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

Pôle Sport-Santé Bien-Être

Stade Marseillais Université Club (SMUC) Marseille

Thématique(s)

La thématique ciblée par le SMUC Marseille est la prise en charge biopsychosociale des individus par l'activité physique. Comme le souligne sa responsable : « Le Pôle Sport-Santé Bien-Être travaille sur la santé globale de ses adhérents en proposant une activité physique adaptée aux capacités et envies des personnes ».

Objectifs

Plusieurs objectifs sont poursuivis par le SMUC Marseille :

- > Favoriser l'accessibilité aux offres d'activités physiques pour tous publics,
- > Offrir une prise en charge en Activité Physique Adaptée coordonnée et complète
- > Promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière et pérenne
- > Favoriser un mode de vie actif

Un Objectif spécifique concerne le pôle :

- > Proposer de nouvelles activités, notamment aquatiques





Public(s) concernés

Dans tous les cours, sont présentes à la fois des personnes ayant des pathologies ou autre et des personnes qui n'ont pas de problèmes spécifiques, qui ont envie de se maintenir en forme. Il n'y a pas que des personnes malades.



Territoire/lieu de déroulement de l'action

Les pratiquants sportifs viennent principalement de Marseille, du quartier autour du club, mais certains cours et activités touchent tout le département : Carnoux-en-Provence, Aix-en-Provence.



Stratégies d'action déployées

Les stratégies déployées sont les suivantes :
Création d'un Pôle Sport-Santé Bien-Être,
> pour offrir des séances sport-santé à tous,
> dans le club et au sein d'organisation médico-sociales,
> pour toucher le grand public par l'évènementiel
> et pour sensibiliser les autres sections du SMUC Marseille au sport-santé



Partenaires impliqués

La responsable du Sport Santé coordonne toute la gestion du Pôle : financier, planning des cours, équipes d'entraîneurs, inscriptions, prestations, communication et évènements.

Elle recrute des autoentrepreneurs ou des associations qui encadrent les cours. Ce sont des APA-s et des BPJEPS APT principalement. « Je fais le point chaque année sur les créneaux qui fonctionnent le mieux, le moins bien, nous réalisons une enquête de satisfaction en fin de saison. »

Pour l'évènement MARSeille BLEU, le Pôle travaille en coordination avec un chef de service de La Timone (un Hôpitalde Marseille) et le centre de dépistage SUD PACA des cancers.

Pour l'autre évènement « Proman IntégraSports » on est en collaboration avec l'UNAPEI, l'Association régionale pour l'intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté et l'Institut Régional Sourds Aveugles de Marseille, Algernon sport-santé Marseille et la Ligue PACA Sport Adapté. Ils collaborent dans l'organisation et ce sont leurs établissements qui participent.

Le Pôle collabore avec l'Université d'Aix-Marseille. Il accueille des stagiaires en APA-s principalement.

« On participe aussi à des études scientifiques, l'année dernière, on a collaboré sur une étude pour les séniors, ils identifient quel est le type d'AP qui a le plus d'impact sur leurs capacités (on avait un programme de marche et de circuit training auprès de 60 séniors). Ce sont les chercheurs qui se sont déplacés sur les installations sportives pour faire l'étude. Nous on avait des séances à encadrer très précises, avec des fréquences cardiaques à respecter. On a des demandes de l'université de manière régulière. »



Activités déployées

Le planning hebdomadaire est composé de 30 activités différentes : « on a un peu de tout, pour pouvoir répondre aux besoins de chacun, des APA-s le matin et des activités dites de fitness, le soir, qui sont adaptées également, en fonction des personnes et de leurs envies. » Une des activités est de sensibiliser et développer le sport santé dans les 17 autres sections sportives compétitives du SMUC Marseille.

Le Pôle Sport-Santé Bien-Être promeut l'activité physique dans d'autres structures, au plus près des pratiquants sportifs : IME (institut médico-éducatif), hôpital, entreprise. Il organise deux évènements à destination du grand public pour sensibiliser la population : MARSeille BLEU et la journée « Proman IntégraSports ». Il propose également des stages aux pratiquants sportifs.



Financements

Le Pôle Sport & Santé du SMUC présente plusieurs types de financement : les adhésions, les prestations, les subventions, les partenariats et l'évènementiel. Son budget annuel est de 150 000 euros.



Indicateurs d'évaluation

Un point est fait avec les pratiquants sportifs et avec les entraîneurs en fin de saison, ainsi qu'un suivi tout au long de la saison.

« Avec les entraîneurs, je fais des réunions plusieurs fois dans l'année, pour faire le point, je vais les voir dans leurs cours, je les recrute, on fait un petit entretien, je fais en fonction de leur expérience ou de leur diplôme. Je leur propose des formations (notamment les services hospitaliers). Je leur communique ce type d'informations. J'avais plusieurs demandes pour mettre en place du step. Il y a toujours une question sur la qualité de l'encadrement. On fait un bilan avec chaque entraîneur pour réajuster. »

« En fin de saison, pour préparer la saison, on fait un sondage sur internet, on envoie par mail le questionnaire, on le distribue et on prend les retours. »

Pôle Sport-Santé Bien-Être

SMUC Marseille

L'action en quelques mots

Le Pôle Sport-Santé Bien-Être aborde principalement la prise en charge des individus présentant des pathologies ou des limitations fonctionnelles, en utilisant l'activité physique comme déterminant de la santé physique, mentale et sociale.

Développer le sport-santé était important pour diversifier les activités du club.

Le Pôle Sport-Santé Bien-Être propose des activités physique santé : 1/ au sein du SMUC Marseille : pilates santé, qi gong santé, marche nordique santé, pour une prise en charge de personnes qui sont orientées par les hôpitaux ou d'autres structures, sur prescription médicale ; 2/ des créneaux de sport-santé au sein des entreprises du territoire de Marseille ; 3/des évènements de sensibilisation à la pratique sport-santé ; 4/ du sport-santé au sein des hôpitaux, des maisons de retraite, d'IME (institut médico-éducatif), d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) et des collectivités Marseillaises ; 5/des bilans médico-sportifs personnalisés.

Le contexte

Le SMUC est un club affilié à la fédération de sport universitaire, qui comprend 18 sections (Athlétisme, Badminton, Basket, Boules, Boxe Anglaise, Escalade, Floorball, Football, Golf, Gymnastique Rythmique, Handball, Judo, Kick-Boxing/Free-Fight, Kendo, Rugby, Tennis, Volley, VTT) et accueille 12 000 membres, dont 380 personnes qui accèdent à l'offre sport-santé. Le club emploie 25 salariés et 500 bénévoles pour organiser les activités. Une chargée de développement s'occupe actuellement à temps plein du Pôle Sport-Santé Bien-Être. Le pôle fait intervenir des autoentrepreneurs : trois enseignants en activité physique adaptée-santé et 8 entraîneurs ayant un BJEPS APT, ainsi qu'une sophrologue. Il est accompagné par la commission médicale du SMUC, composée de 4 chirurgiens, 5 médecins du sport, 1 endocrinologue, 1 médecin généraliste, 1 hématologue et 1 professeur d'université. Le pôle est financé par des subventions de l'échelle locale à nationale, des partenariats privés et génère des ressources par l'organisation d'évènements et les adhésions des pratiquants sportifs.

L'action du Pôle Sport-Santé Bien-Être s'inscrit sur le territoire du département, car il y a des interventions qui se déroulent dans des structures à Aubagne ou Carnoux. La majorité des demandes reste sur le territoire marseillais, dans les locaux du SMUC ou des partenaires.

Le pôle est une partie du club à part entière et reconnue comme telle, à côté des sections sportives, du SMUC Loisirs, du SMUC Entreprise. Le Pôle Sport-Santé Bien-Être ne figure pas dans les statuts du club, mais est présent dans le développement du club, avec un soutien très fort du bureau pour les actions du Pôle Sport-Santé Bien-Être. Le lien est fait avec le bureau par la directrice générale, qui fait remonter les informations de manière hebdomadaire. Le pôle est très libre sur le choix de développement de projets, et sollicite la validation par le bureau pour de gros projets ou pour un engagement financier du club.

Le constat

La création de la section a démarré avec l'envie du président et du secrétaire général que « le SMUC ça devienne un club qui accueille tout type de public, qu'on puisse proposer des activités pour les parents, les grands-parents c'était vraiment l'idée intergénérationnel et apporter le côté santé ». Au départ, il y avait 40 pratiquants sportifs au sein du Pôle Sport-Santé Bien-Être.

L'opportunité

L'engagement d'une responsable du pôle date de 2015, suite à l'envie d'élargir les actions de la commission sport-santé, créée par le secrétaire général (également directeur d'un centre de rééducation) et le président (également vice-doyen de la Faculté des Sciences du sport à l'époque), et qui était composée de médecins. Ensuite au fil des années, le pôle a grandi et augmenté le nombre d'activités proposées, ainsi que diversifié ses activités.

Les principes d'action de l'action

Un des principes d'action est l'accueil de personnes qui sont orientées vers le club, sur prescription médicale, venant d'un hôpital ou d'une structure de santé.

Un second principe est la possibilité de s'inscrire à l'année ou de prendre une carte de 5 ou de 10 séances. Une vingtaine de personnes sur les 300 membres de la section bénéficient de ce système actuellement.

Les objectifs du projet

L'objectif premier pour ce projet est de gagner en qualité sur les prestations de sport-santé et de développer des prestations de sport-santé extérieures aux locaux du SMUC Marseille, mais aussi de diversifier les prestations en intégrant le bien-être : sophrologie, massage...

Le second objectif est de pouvoir proposer une meilleure prise en charge médicale, de santé, pour les adhérents du club, en partenariats avec les hôpitaux, pour des consultations médicales avec des médecins du sport, les centres de rééducation, les chirurgiens, plus rapidement qu'un circuit classique. Une première étape serait de pouvoir faire un suivi des pratiquants sportifs, pas juste un entretien court en début de saison, mais un suivi deux trois fois par année, avec des évaluations et une réorientation au besoin. Une seconde étape serait d'être labellisé maison sport-santé, en lien avec des médecins et des mutuelles.

Le troisième objectif est de pouvoir mieux évaluer l'offre proposée pour diffuser des informations sur l'intérêt de la pratique et faire de la prévention, peu importe les sections du SMUC.

Le quatrième objectif est de pouvoir proposer des actions de prévention et de sport-santé au sein des différentes sections du SMUC, au-delà du basket et du rugby qui ont lancé le mouvement, accompagné par le Pôle Sport-Santé Bien-Être.

Le contenu de l'action

Différentes activités sont mises en place par le Pôle Sport-Santé Bien-Être :

- Le Pôle Sport-Santé Bien-Être propose différents créneaux d'activité physique adaptée, selon le planning suivant (créé par la responsable de section), après une orientation en fonction des capacités fonctionnelles et des préférences de la personne par la responsable de section et selon la disponibilité des autoentrepreneurs délivrant les séances :

SPORT & SANTÉ 2019-2020  **SPECIALISTE DE LA SANTÉ PAR LE SPORT**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
9h00			MARCHE NORDIQUE 2H Paris, France - Niveau 1	CHI QONG TAI TIS Niveau 1	MARCHE NORDIQUE 2H Paris, France - Niveau 2	PILATES Niveau 1
9h30	HATHA YOGA Niveau 1	CHI QONG TAI TIS Niveau 1			PILATES SAINTE Niveau 1	PILATES Niveau 1
10h00						PILATES Niveau 1
10h15				CHI QONG SAINTE TAI TIS Niveau 1		
10h45		THAI CHI TAI TIS Niveau 1				
11h00	HATHA YOGA Niveau 1					CARPIO BOXING Niveau 1
11h15					GYM POULCE Niveau 1	
12h15	SOPHROLOGIE Niveau 1	CARPIO RENFO Niveau 1		CARSE ARPOS FESSIERS Niveau 1	STRONG Niveau 1	
13h30		MARCHE NORDIQUE 2H Paris, France - Niveau 1			MARCHE NORDIQUE 2H Paris, France - Niveau 2	
14h00				CIRCUIT TRAINING 1H30 Niveau 1		
15h30		MARCHE NORDIQUE 2H Paris, France - Niveau 1			MARCHE NORDIQUE SAINTE Niveau 1	
17h30	PILATES Niveau 1	SWISSBALL Niveau 1			ZUMBSA Niveau 1	
18h30	PILATES Niveau 1	SWISSBALL Niveau 1	CARPIO RENFO Niveau 1	LEERS TRAINING Niveau 1	PILATES Niveau 1	SWISSBALL Niveau 1
19h30	ZUMBSA Niveau 1	HATHA YOGA Niveau 1	ZUMBSA Niveau 1	PILATES Niveau 1	ZUMBSA Niveau 1	ZUMBSA Niveau 1
20h30	ZUMBSA Niveau 1					

▶▶▶ 1 séance/semaine = 240 € // Séances illimitées = 350 € // Cartes de 5 séances = 55 € // Cartes de 10 séances = 95 €
(Séance d'essai offerte - paiement en plusieurs fois)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR LE SITE DU SMUC
En contactant Isabelle au 04 91 76 30 70 touche 3 isabelle.petit@smuc.fr ou directement au secrétariat du SMUC.
65, avenue Clot Bey 13008 Marseille (parking disponible). Depuis le métro Rond-Point du Prado, bus ligne 44, arrêt Clot Bey Paul-Jean Douin.

Réservation obligatoire pour chaque cours. Certificat médical obligatoire.
Rendez-vous sur smuc.fr

- Chaque année, le Pôle Sport-Santé Bien-Être organise deux événements phare à destination de ses membres et de la communauté : 1/MARSeille BLEU (course pour le dépistage du cancer colorectal), en collaboration avec le service d'Oncologie Digestive de l'Hôpital de la Timone et l'association ARCADES. Cet événement comprend des courses, ainsi que des stands de découverte sportive pour un public familial. 2/ Intégra' Sports : tournoi sportif pour des personnes en situation de handicap mental, moteur et sensoriel, accompagné par de jeunes adultes, collégiens et lycéens.

- Les programmes du Pôle Sport-Santé Bien-Être font l'objet d'études scientifiques en partenariat avec le département STAPS de l'Université d'Aix-Marseille, notamment à l'heure actuelle pour démontrer l'efficacité de deux programmes (marche nordique, circuit training classique et « feel light » qui sont des ronds lumineux à poser au sol ou sur les murs pour les exercices) de prise en charge d'un public sénior sur leur santé cognitive et physique. Les pratiquants sportifs sont recrutés grâce à une publication dans le journal (article dans la Provence). Plus de la moitié de ces personnes poursuivent la pratique au SMUC après l'étude, grâce au tarif préférentiel offert par le club et à l'offre spécifique due au programme testé.

- Le Pôle Sport-Santé Bien-Être propose un accompagnement des patients au sein des structures partenaires (hopitaux, IME, SSR, EHPAD) avec une prestation d'intervenants du SMUC auprès des patients pour augmenter leur activité physique. Ainsi, le pôle sport & santé est par exemple, impliqué dans la mise en place d'une prise en charge d'éducation thérapeutique du patient pour des enfants épileptiques. L'objectif de ces prestations est de recruter des pratiquants sportifs qui s'inscrivent à la sortie du traitement au SMUC Marseille, sur les créneaux sport-santé.

- Il est également impliqué dans une action en collaboration avec un cabinet d'avocats, pour un accompagnement des personnes dans la reprise d'une vie sociale et active grâce à l'activité physique après le jugement au tribunal.

- Le Pôle Sport-Santé Bien-Être participe à plusieurs salons pour présenter ses activités, comme le festival sport-santé organisé par la ville de Marseille, où il est présent avec un stand. Il participe également à Coaching Marseille, qui propose dans les parcs de Marseille une séance à 2 euros pendant le mois d'avril.

- Deux personnes sont actuellement salariées du Pôle Sport-Santé Bien-Être. Le pôle fait intervenir une dizaine d'entraîneurs autoentrepreneurs, ayant soit un BPJEPS APT (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - Activités physiques pour tous) ou des enseignants en APAs. Les intervenants sont recrutés par l'intermédiaire de la Faculté ou par bouche à oreille.

Les partenaires du projet/ de l'action

- > Le Pôle Sport-Santé Bien-Être est financé par cinq partenaires pour la mise en place d'actions : la ville de Marseille, le département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence Régionale de Santé et le Centre national pour le développement du sport.
- > Les partenaires privés (MGEN...) génèrent également des ressources financières, notamment par des propositions de financement en échange d'une diminution du prix de la cotisation pour les membres ou une valorisation de l'image du partenaire lors des événements organisés (Proman, Krys, service traiteur...)

L'évaluation

Au-delà des études scientifiques mises en place et du bilan d'orientation à l'entrée de la saison, il n'y a pas d'évaluation à proprement parler. La responsable du pôle est en lien avec les entraîneurs très souvent de manière informelle (avant ou après les cours), les réunit au moins deux fois par an pour échanger et discuter des ajustements nécessaires. Plusieurs indicateurs sont collectés annuellement : le nombre d'adhérents, le nombre d'activités proposées (créneaux, bilans, interventions auprès des partenaires). Un questionnaire de satisfaction est utilisé auprès des adhérents du Pôle Sport-Santé Bien-Être.

L'ancrage dans un modèle théorique ou des données scientifiques

Certains programmes mis en place font ou ont fait l'objet d'études scientifiques en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille, mais pas tous les créneaux.

Les limites du projet/ de l'action

Un des freins majeurs à la création du Pôle Sport-Santé Bien-Être a été la méconnaissance du sport-santé par le milieu médical et l'absence de formations pour sensibiliser les intervenants au sport-santé.

La saison dernière, le nombre de pratiquants sportifs par créneau de la section n'était pas limité, ce qui diminuait la qualité de la pratique proposée. Dès lors, cette saison, une limite à 20 pratiquants sportifs a été imposée, ce qui fait que les créneaux sont remplis et que la capacité d'accueil de nouveaux pratiquants sportifs est limitée à l'heure actuelle. Le nombre de places par cours varie en fonction de l'activité.

Une autre limite est la taille des installations, qui restreint le nombre de créneaux sport-santé qui peuvent être mis en place au sein du club directement.

Les moments clés du projet

Un premier moment clé pour le projet est la réussite de l'étude scientifique qui a lancé le Pôle Sport-Santé Bien-Être : « Alors je pense que la plus belle réussite a été la première étude, parce que c'est quand même une grosse organisation et comme on dit étude scientifique c'est beaucoup de rigueur, ce n'est pas évident de recruter, c'était une belle aventure, une de nos plus belles réussites. »

Un des moments le plus compliqué a été la réorganisation des créneaux en début d'année, avec un nouveau fonctionnement (limitant le nombre de pratiquants sportifs par créneau).

Un deuxième moment clé est l'arrivée de ma collègue au sein du pôle, car j'arrivais à saturation et ne pouvais plus tout gérer, cela a permis de développer encore plus d'activité au niveau du pôle et de mieux cadrer notre activité pour gagner en qualité. Cet engagement a été possible grâce à la bonne santé financière du Pôle Sport-Santé Bien-Être.

Si c'était à refaire

La responsable du Pôle Sport-Santé Bien-Être donne les conseils suivant à un club qui souhaite se lancer dans le sport-santé : « Bon courage (Rire). Je leur dirais de bien s'entourer et d'être sûr d'avoir vraiment les moyens que ce soit humains, matériels et d'essayer de partir sur une idée au départ, parce que moi je suis partie sur plein de choses et c'est aussi pour ça que je me suis un peu fatiguée, mais peut-être partir d'abord sur qu'un type de public, ou quelques activités, prendre un peu la température en interne dans le club, voir si ça intéresse, parce que moi ça a été impulsé par les présidents. C'est sûr que c'est un des objectifs du club, est-ce que c'est dans l'état d'esprit du club, etc. Et peut-être partir d'abord sur un projet ou deux et développer après, essayer de cibler un peu plus. »

Un premier point de réussite de l'action est que le pôle est régulièrement sollicité (et donc potentiellement reconnu) pour participer à des événements ou proposer des accompagnements grâce à l'activité physique sur le territoire marseillais : « on a été aussi sollicité pour participer à un événement de sensibilisation pour les cardiopathies chez les enfants, par exemple, ce serait la première édition à Marseille ». Un second point de réussite est l'intérêt d'autres sections en interne, qui s'intéressent au sport-santé et veulent développer cette pratique.

Les conditions pour reproduire l'action

Plusieurs éléments contextuels ont été identifiés :

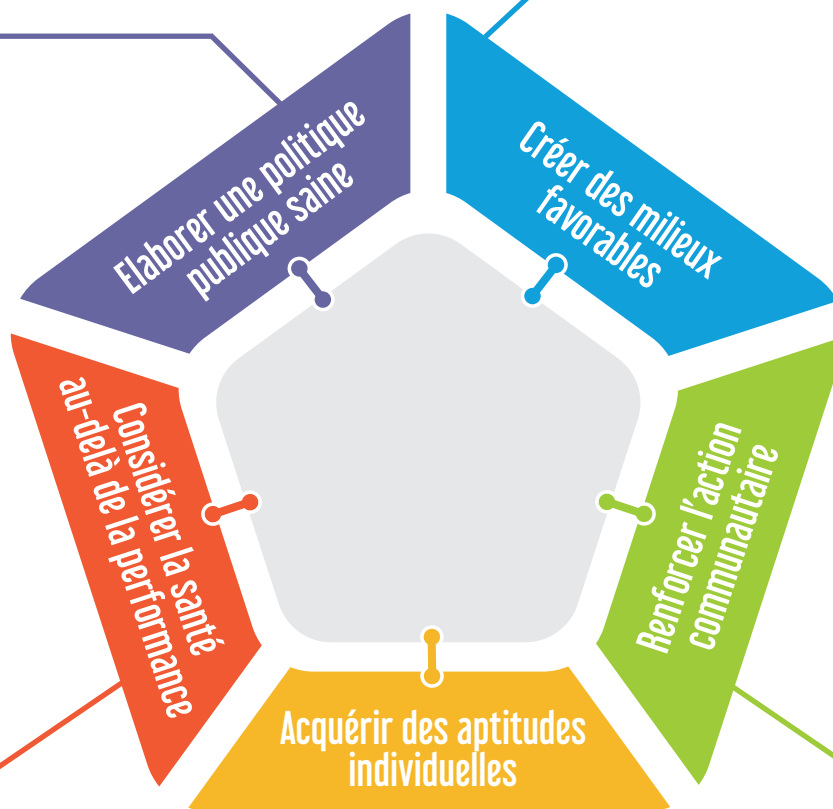
- La responsable du Pôle Sport-Santé Bien-Être regarde régulièrement les appels à projets pour identifier de nouvelles formes de financement
- Le Pôle Sport-Santé Bien-Être essaie d'être présent sur de nombreux salons et événements organisés par les collectivités territoriales, des laboratoires pharmaceutiques ou d'autres partenaires avec un stand ou des activités, pour démarcher de nouveaux partenaires et faire connaître son offre.
- La communication des actions se fait par la newsletter du SMUC, avec une partie sport-santé, grâce au journal La Provence, dans lequel le SMUC a un encadré tous les mardis, les réseaux sociaux et un site internet. Par ailleurs, le pôle est sollicité régulièrement pour intervenir dans des colloques médicaux ou de santé, pour présenter le rôle de l'activité physique dans les pathologies chroniques.

La responsable du pôle a appris beaucoup de choses depuis le début de l'action : « en termes de communication, j'ai découvert plein de choses qu'on n'a pas dans notre formation APA, il n'y a pas de communication, marketing, partenariat, tout ce qui est gestion financière j'ai appris plus en détail même si on avait des notions. Alors partenariat, communication, ce sont les choses que j'ai beaucoup apprises ».

Éléments clés au regard de la Charte d'Ottawa

> La création du Pôle Sport-Santé Bien-Être au delà de la commission médicale permet au club de développer les activités de sport sur ordonnance

> Le pôle sensibilise les autres sections du club au développement du sport-santé
> La création du Pôle Sport-Santé Bien-Être a permis l'accueil de 380 personnes présentant des limitations fonctionnelles



> Le club souhaite renforcer sa capacité à proposer un suivi santé centré sur une synergie entre le monde médical et le monde sportif.

> Le club joue un rôle de passerelle et de continuité dans le parcours de patients des différents hopitaux, structures de soins et de santé sur le territoire Marseillais
> Le club est très présent sur les évènements sport-santé du département des Bouches-du-Rhone
> Le club a de nombreuses subventions à différents niveaux (local, départemental, régional) et de partenariats privés

> Les activités proposées par le Pôle Sport-Santé Bien-Être utilisent l'activité physique comme déterminant de santé des pratiquants sportifs

Éléments clés au regard du modèle du club de sport promoteur de santé



Éléments clés au regard du modèle du club de sport promoteur de santé



Communication

Assurer la communication interne au club de sport (COM3) : grâce à la newsletter et au site internet, le Pôle Sport-Santé Bien-Être communique vers les pratiquants sportifs sur les actions réalisées.

Assurer la communication externe du club de sport (COM4) : Grâce au site internet, à un encadré dans un journal, le SMUC communique sur ses activités de manière hebdomadaire.

Communiquer sur les bénéfices de la mise en place des activités de promotion de la santé (COM6) : Le Pôle Sport-Santé Bien-Être communique lors de diverses manifestations sur les bienfaits du sport sur ordonnance, soit à l'aide de témoignages, d'exemples de pratiques ou d'autres formes d'échanges.



Education

Encourager les dirigeants et les entraîneurs à se soutenir mutuellement pour promouvoir la santé (EDU3) : des échanges informels et des réunions plusieurs fois dans l'année permettent d'échanger sur le sport sur ordonnance et les actions à mettre en place.



Expérience

Identifier les expériences antérieures du club de sport en matière de promotion de la santé (EXP1) : Le Pôle Sport-Santé Bien-Être existe depuis 5 ans et est en continuelle progression, tant sur le nombre de pratiquants sportifs que sur le nombre d'actions réalisées.

Identifier la volonté organisationnelle en faveur de la promotion de la santé (EXP2) : Le Pôle Sport-Santé Bien-Être a un grand soutien de la part du bureau et une liberté dans le choix des projets à développer à l'avenir.

S'appuyer sur un diagnostic évaluant les besoins et attentes pour mettre en place les actions de promotion de la santé (EXP6) : La responsable du Pôle Sport-Santé Bien-Être questionne régulièrement la possibilité de développement, au regard de la qualité du service proposé, mais également des perspectives de développement.



Faisabilité

Évaluer régulièrement les ressources humaines mobilisées (FAIS2) : La responsable du Pôle Sport-Santé Bien-Être fait appel à des autoentrepreneurs pour mettre en place les activités et échange régulièrement de manière informelle avec eux. Elle choisit qui elle sollicite en fonction des actions proposées.

Objectifs

Définir des objectifs de la promotion de la santé (OBJ1) : Même s'ils ne sont pas écrits ou consignés, les objectifs du pôle sont bien définis par la responsable, tant à court qu'à moyen et long terme.

Mobilisation

Identifier et mobiliser un ou plusieurs représentants en interne en promotion de la santé au club de sport (MOB3) : Le Pôle Sport-Santé Bien-Être joue un rôle de catalyseur et de dynamiseur envers les sections sportives qui souhaiteraient développer du sport-santé.

Mobiliser les décideurs et élus locaux pour promouvoir la santé au sein des clubs de sport (MOB5) : Le club est soutenu par les élus du niveau local au niveau régional pour le développement du sport-santé.

Approche participative

Identifier et valoriser chaque action de promotion de la santé (APP4) : les activités mises en place au sein du Pôle Sport-Santé Bien-Être sont valorisées par différents moyens : étude scientifique, newsletter, mise en avant dans des événements, diffusion au sein du bureau et des dirigeants.

Partenariats

Identifier des partenaires pour mettre en œuvre des actions de promotion de la santé (clubs de sport, agences, collectivités territoriales, professionnels de santé...) (PART1) : le Pôle Sport-Santé Bien-Être est continuellement à la recherche de nouveaux partenariats pour proposer des dispositifs passerelles entre des structures ou pour développer et financer ses activités.

Définir les modes de collaboration avec les partenaires existants et à venir (définir les rôles, partager les expériences, les termes du contrat, l'évaluation des résultats, le pouvoir égal des partenaires...)(PART2) : lors des partenariats, le rôle de chacune des parties est bien défini avec la responsable du Pôle Sport-Santé Bien-Être, qui définit le cahier des charges de la prestation proposée aux partenaires.

Construire une culture commune avec les partenaires existants et à venir (confiance, reconnaissance, temps partagé...) (PART3) : Le Pôle Sport-Santé Bien-Être est de plus en plus sollicité par ses partenaires et leurs réseaux pour proposer des activités sport-santé ou sport sur ordonnance.

Planification

Fonder la planification des actions futures sur l'évaluation des actions en cours (PLAN8) : même s'il n'y a pas d'évaluation formelle, les objectifs futurs du Pôle Sport-Santé Bien-Être tiennent compte des actions actuelles, de leur qualité et des capacités d'évolution du SMUC Marseille.

Ressources

Evaluer les ressources financières disponibles (subventions, sponsors) pour investir dans la promotion de la santé (RES1) et Evaluer les ressources humaines disponibles (temps consacré au bénévolat, turnover du personnel) à investir dans la promotion de la santé (RES2): pour chacune des activités, notamment les prestations extérieures, une évaluation des ressources financières et humaines disponibles est réalisée avant l'engagement du Pôle Sport-Santé Bien-Être. Le bilan du pôle est fait de manière annuelle.

Identifier les financements mobilisables pour la promotion de la santé (RES5) : un monitoring des appels à projets ou des forums et salons qui permettent d'identifier de nouveaux financeurs ou partenariats est réalisé de manière active.



PROSCeSS

PRoMotion de la Santé dans les Clubs Sportifs

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Santé
publique
France

UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

